Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE084CM26062026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	**29**	**26**

SEANCE DU 26 JUIN 2026

Date de convocation
19 juin 2026

Date d'affichage
19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOYER, Mme LE FOLL, Mme LE COTTON, Mme GRÉZARD, M. STEPHAN, M. HATTON, M. NOGÉ, Mme LOLLIERIC, M. COLLET, M. SAVINIEN, M. BERTHILLOT, M. CHEVALIER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
M. YAHIA à M. PRIGENT, Mme COCGUEN à Mme LOLLIERIC, M. BIHEL M. SAVINIEN, Mme DRUILLENEC à Mme LE FOLL, Mme CRENN à M. ECHEVEST, Mme LE LIARD à Mme BOTCAZOU, Mme EUZEN à Mme GRÉZARD, M. BATARD à M. CHEVALIER, Mme LE GOUX à M. LAQUERRE.

Absents :
Mme CHARNEAU, M. MONJARET, Mme GUILCHER

Secrétaires de séance : Mme LE FOLL et M. LAQUERRE.

Délibération n° 2026-084| Résiliation du contrat de maitrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de la mairie

Le marché de maîtrise d'œuvre (MOE) a été attribué en février 2025 au groupement :

- GUILLOUX Architecte| Laillé (mandataire)
- SAS SERTCO | Rennes (co-traitant)
- SAS EMENDA | Saint-Herblain (co-traitant)
- SARL LOG | Saint-Nazaire (co-traitant)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE084CM26062026-DE

Marché attribué au montant **de 125 700 € HT,** soit **150 840 € TTC,** dont la décomposition financière est la suivante

	Montant € HT
Mission de base	
DIAG / ESQ	10 080 €
APS	12 096 €
APD/PC	16 128 €
PRO	16 128 €
ACT	8 064 €
VISA	8 064 €
DET	22 176 €
AOR	8 064 €
Total mission de base	**100 800 €**
Missions complémentaires	
OPC	16 200 €
Relevé (forfait)	4 500 €
EXE partielle fluides	4 200 €
Total missions complémentaires	**24 900 €**
Total mission MOE	**125 700 €**

Les missions de diagnostic (DIAG), d'esquisse (ESQ), d'avant-projet sommaire (APS) ainsi que les relevés ont été réalisées intégralement pour un montant de 26 932,83 € HT (incluant 256,83 € HT de révision de prix), soit 32 319,39 € TTC.

À l'issue de la phase APS, et compte tenu de l'échéance électorale, la mission de maîtrise d'œuvre a été suspendue le 22 décembre 2025.

Il est aujourd'hui proposé de résilier le marché de maîtrise d'œuvre pour motif d'intérêt général, les réaménagements de bureaux réalisés en régie ayant permis d'améliorer les conditions de travail des agents et la réhabilitation de la mairie n'étant plus considérée comme prioritaire au regard des travaux de sécurisation de l'église.

La commune demeure toutefois attentive aux enjeux de performance énergétique du bâtiment ainsi qu'aux questions d'accessibilité et de sécurité.

Conformément à l'article 14 du CCAP et aux articles 27 et 31 du CCAG-MOE, la résiliation ouvre droit à une indemnisation du maître d'œuvre correspondant à 5 % du montant HT des prestations non réalisées.

Sur exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, a**près en avoir délibéré,**

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la résiliation du contrat de maitrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de la mairie pour motif d'intérêt général,

Autorise Monsieur le Maire à signer la résiliation et tous documents nécessaires à cette résiliation,

Autorise le versement de l'indemnité de résiliation aux membres du groupement.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE084CM26062026-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme LE FOLL

M. LAQUERRE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260626-DE084CM26062026-DE